



Le trafic de drogue : un enjeu de société devenu central

Récemment publiés

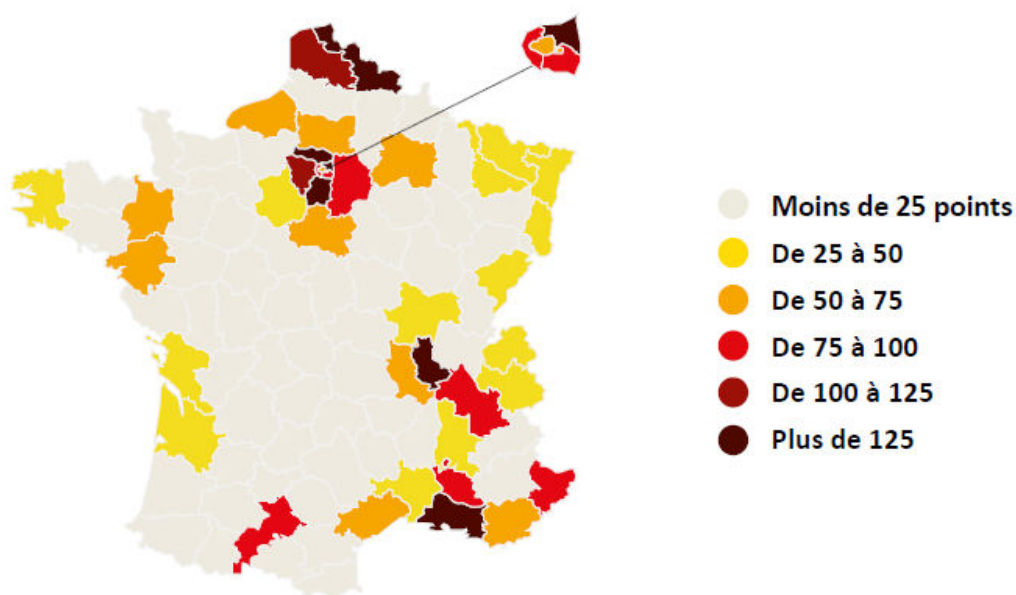
- N°224 : Pratiques et représentations associées au télétravail dans les pays du « Big 5 » européen
- N°223 : Voitures brûlées de la Saint-Sylvestre : symptôme de banalisation des violences urbaines et nouveau rituel festif dans la France d'après.
- N°222 : Du Liban à l'Arménie, le sort des chrétiens d'Orient comme enjeu électoral pour la droite française
- N°221 : Pourquoi la grève de l'hiver 2019 n'a pas été le remake de celle de 1995 ?
- N°220 : Les questions de genre et de lutte contre le sexisme dans le vote à la présidentielle
- N°219 : La mémoire de la guerre d'Algérie dans la campagne présidentielle
- N°218 : Un jour, j'irai à Dubaï avec toi. Ou quand l'émirat est devenu une destination en vogue ?
- N°217 : Pourquoi la défiance vaccinale est-elle plus forte dans le sud de la France ?
- » N°216 : Les enseignements des régionales en 10 cartes.
- » N°215 : Le rôle politique des entreprises.
- » N°214 : Abstention aux régionales : manifestation spectaculaire de la crise de foi républicaine
- » N°213 : La France est-elle confrontée à une « épidémie de solitudes » ? Baromètre – Les Français et la solitude, vague 2
- » N°212 : Les attentes à l'égard de l'entreprise à l'issue d'une année 2020 hors norme
- » N°211 : La vérité est ailleurs ? -Voyance, sorcellerie, astrologie
- » N°210 : La ville rose, pas assez bobo pour passer aux Verts ? Retour sur les municipales à Toulouse
- » N°209 : Marseille : loin du centre, les quartiers votent Ghali et leurs voisins votent RN

D'après l'OFDT, la France compterait 5 millions de consommateurs de cannabis dont 1,4 millions de consommateurs réguliers (consommant en moyenne 10 fois par mois). L'hexagone constitue ainsi le premier pays consommateur en Europe. Pour desservir ce vaste marché, toute une économie parallèle s'est mise en place au cours des dernières décennies employant des dizaines de milliers de fantassins du trafic (près de 20% des détenus dans les prisons françaises le sont pour infraction à la législation sur les stupéfiants). Des données publiées par le ministère de l'Intérieur en décembre 2020 indiquaient qu'on comptait en France pas moins de 4000 points de deal.

1. Extension du domaine du trafic ou comment la France s'est couverte de points de deal

Ce nombre est à mettre en regard par exemple avec celui du nombre de bureaux de tabac qui sont 24 000. Alors même que les points de deal sont illégaux, le ratio est de 1 à 6, ce qui illustre l'extraordinaire prolifération de cette activité, qui s'est totalement banalisée et qui se pratique au grand jour partout dans le pays. Dans ce que nous avons appelé avec Jean-Laurent Cassely « la France d'après »¹, le point de deal fait désormais partie du paysage quotidien dans de très nombreux quartiers et l'on compte deux fois plus de points de deal que de restaurants McDonald's, élément emblématique de nos paysages contemporains. La carte ci-dessous permet de visualiser la densité du maillage de ce commerce illicite. En novembre dernier, le ministre de l'Intérieur a certes annoncé le démantèlement de près de 400 points de deal en 10 mois. Mais sans remettre en cause la détermination des forces de l'ordre sur le terrain, la géographie du trafic est restée globalement la même car, de l'aveu de syndicalistes policiers et d'élus locaux, les points de vente qui ont été « traités » se sont souvent reconstitués au bout de quelques temps ou tout simplement déplacés à proximité immédiate.

Décembre 2020 : le nombre de points de deal par département selon le ministère de l'Intérieur



Source : Le Parisien / Ministère de l'Intérieur

¹ Cf *La France sous nos yeux. Economie, paysages, nouveaux modes de vie*. Le Seuil 2021

Le nombre de points de deal est le plus élevé dans les zones les plus peuplées (qui fournissent mécaniquement plus de clients). On voit ainsi nettement apparaître sur la carte l'armature urbaine du pays avec l'Île-De-France, le Rhône (255 points de deal), le Nord (251), les Bouches-du-Rhône (140), mais également la Haute-Garonne avec Toulouse, les Alpes-Maritimes avec Nice ou bien encore l'Isère avec Grenoble, départements comptant entre 75 et 100 points de deal chacun. La présence de métropoles régionales, à forte population étudiante, ressort également sur la carte avec les exemples de Rennes (Ille-et-Vilaine), Nantes (Loire-Atlantique), Bordeaux (Gironde) ou Montpellier (Hérault). Une autre catégorie de départements présente une densité significative de points de deal. Il s'agit de départements péri-urbains ou situés dans l'orbite de grandes métropoles. C'est le cas autour de l'agglomération parisienne avec des départements comme l'Oise, la Marne, la Seine-et-Marne ou bien encore le Loiret et les Yvelines ; et ailleurs en province de la Loire, du Vaucluse ou du Var. Dans ces départements, la présence d'une population nombreuse et la proximité avec les quartiers sensibles des grandes métropoles, où sont implantés des grossistes auprès de qui les revendeurs peuvent facilement s'approvisionner, favorisant l'essaimage de points de deal (qui sont également parfois créés par des équipes venant de la grande ville voisine). Le cas d'un département comme l'Ille-et-Vilaine est de ce point de vue assez parlant. Si Rennes recense une quarantaine de points de deal, le reste du territoire est également desservi au plus près du consommateur avec des points de vente dans des villes petites ou moyennes comme Saint-Malo, Vitré, Fougères, Redon ou Dol-de-Bretagne, les communes satellites de Rennes n'étant pas épargnées avec, par exemple, des lieux de vente à Chantepie ou à Saint-Jacques-de-la-Lande, où le « four » (nom donné au point de deal par les trafiquants) est situé face à la mairie...

On observe le même phénomène dans un autre département bien loti en nombre de points de deal comme le Loiret avec une forte densité de « foyers » à Orléans, mais également des points de deal dans des communes comme Pithiviers, Montargis, Gien ou Chalette-sur-Loing.

Sur la carte, la majeure partie des départements apparaissent en grisé, ce qui n'indique pas pour autant une absence de points de deal dans ces territoires. Dans tous ces départements, on observe la présence de plusieurs points de vente de stupéfiants : 13 dans l'Ain, 14 en Ardèche, 15 en Indre-et-Loire ou dans l'Allier, 17 dans l'Eure etc... Dans la France d'après, le point de deal, implanté le plus souvent dans un quartier « sensible » ou « populaire », constitue une réalité incontournable et un élément désormais générique de nos paysages urbains. La plupart des villes, même petite ou moyenne, compte au moins un quartier de logement social dans lequel cette activité illégale s'est développée au fil des ans. Le trafic entraîne de fortes nuisances pour le quotidien des riverains et contribue à dévaloriser et à stigmatiser un peu plus ce quartier aux yeux des habitants du reste de la ville. Ce faisant, le deal participe au phénomène de ségrégation spatiale car l'image dégradée du quartier, déjà en proie aux difficultés sociales et cumulant de surcroît des problèmes de délinquance et d'insécurité, n'incite pas les habitants des autres quartiers à venir s'y installer.

1-1 Les bailleurs sociaux en première ligne face au trafic

Le caractère généralisé sur le territoire du trafic de drogue apparaît clairement quand on échange avec des responsables du secteur du logement social. Le deal est aujourd'hui pour eux tous, et quels que soient les lieux où sont implantés leurs parcs locatifs, une problématique majeure qu'ils ont dû intégrer dans leur façon de travailler. Beaucoup sont ainsi préoccupés par la situation de leurs gardiens d'immeuble, qui sont en première ligne et qu'il s'agit de protéger ou de muter dans d'autres résidences, quand la pression exercée par les dealers devient trop forte et dangereuse². De la même manière, la plupart des opérations de rénovations urbaines auxquelles les bailleurs sociaux et les offices HLM se livrent ces dernières années sont en partie motivées par une dimension sécuritaire. Elles visent soit à rendre les cités concernées moins enclavées et donc moins propices à l'enkystement du trafic, soit à faire disparaître des lieux qui avaient été préemptés par les dealers. Ici, on détruit une tour « gangrénée par le trafic », là on mure l'accès à certains garages. Dans tel autre quartier, on perce une pénétrante pour que la circulation se fasse mieux... mais également pour que les forces de l'ordre puissent rentrer plus facilement dans le quartier. Dans telle autre cité, on rase une barre pour rebâtir du « petit collectif » et des logements individuels, que l'on pense moins susceptibles d'abriter le développement d'une activité délinquante. Le deal a pris une telle ampleur qu'il en vient désormais à agir sur l'urbanisme et sur la physionomie architecturale de certains quartiers³... Plusieurs récits et anecdotes, confiés par des acteurs du logement social, illustrent comment les trafiquants sont devenus au fil des ans des acteurs majeurs dans toute une série de ces quartiers. Dans tel immeuble d'un quartier de grands ensembles d'une paisible préfecture de l'ouest de la France, ils contrôlent et filtrent les entrées et sorties en pleine journée. Cette scène est désormais un grand classique, à ceci près qu'à certaines heures, mêmes les responsables de l'office HLM se voient physiquement refuser l'accès au bâtiment... dont ils assurent la gestion et que leur structure possède. Dans leur grande magnanimité, ces dealers paient et montent par ailleurs les courses de certains résidents âgés de cet immeuble, une manière d'acheter la « paix sociale » et la tranquillité dans le bâtiment, transformé en lieu de vente et de stockage de stupéfiants. A Grigny dans l'Essonne, lors d'une réunion visant à informer les habitants sur un projet de rénovation urbaine d'une partie du quartier de la Grande Borne, des dealers, bien connus des acteurs locaux, interrogèrent benoîtement les organisateurs sur le calendrier prévisionnel des travaux dans les différents bâtiments, sans doute pour anticiper au mieux le nécessaire déplacement provisoire d'un point de deal et assurer, comme n'importe quel autre chef d'entreprise, la continuité du service pendant la durée des travaux. Enfin, *last but not least*, un dirigeant d'un organisme HLM de l'ouest

² Un certain nombre d'offices HLM ou de SA-HLM s'interrogent également régulièrement sur la conduite à tenir face aux familles de dealers, qui sont locataires et résident dans des immeubles dont ces structures sont propriétaires.

³ Dans ces quartiers, le déploiement de caméras de vidéo-surveillance et des mâts pour les porter, infrastructures qui marquent aussi les paysages urbains, est également souvent lié à cette volonté de lutter contre le trafic. Les dealers ne s'y trompent d'ailleurs pas et s'emploient régulièrement à les mettre hors d'état de nuire allant même jusqu'à scier ces mâts. Ce fut le cas notamment à Bron et à Oyonnax en octobre 2021, dans le quartier de la Monnaie à Romans-sur-Isère en mai 2021 ou dans le quartier Kercado à Vannes en décembre 2020.

francilien qui se rendait à l'inauguration d'un bâtiment, qui avait fait l'objet de travaux de réaménagement (chantier motivé par l'installation d'un point de deal dans l'immeuble quelques mois plus tôt) eu la désagréable surprise de tomber nez à nez avec des dealers lorsqu'il gara son véhicule dans le parking sous-terrain. Alors qu'au rez-de-chaussée élus locaux, responsables policiers et autres officiels se félicitaient de ce cadre de vie rénové et de cette victoire remportée contre le trafic, les dealers avaient déjà réinvesti les caves et les sous-sols... Allégorie saisissante de la problématique majeure posée par le deal dans bon nombre de quartiers d'habitat collectif et ce, non pas seulement en Ile-de-France, mais dans tout le pays.

1-2 Focus sur les quartiers Kercado de Vannes et des Toulouzannes à Briançon : le deal prospère dans la France périphérique

Le trafic de drogue s'est en effet progressivement métastasé à partir des grands centres urbains pour se développer dans toutes les villes petites et moyennes, où la demande de produits stupéfiants doit également être satisfaite. Dans certains quartiers des villes de province, le deal est déjà une réalité ancienne durablement incrustée dans le paysage urbain. C'est le cas par exemple dans le quartier Kercado, à Vannes dans le Morbihan. Ce quartier de 5000 habitants (dont la moitié a moins de 30 ans), se présentant sous la forme d'un carré de 800 mètres de côté⁴ et constitué de petits immeubles de quelques étages, situé à seulement un kilomètre du coquet centre-ville et proche de la commune prisée d'Arradon, est le théâtre de trafic de drogue depuis plus d'une douzaine d'années. Un premier réseau fut démantelé en 2008 et 58 kilos de cannabis furent saisis en 2012. Depuis, les opérations de police se sont répétées en 2015, 2016 et 2017, mobilisant plusieurs dizaines de fonctionnaires et aboutissant à des arrestations sans pour autant mettre fin au trafic. Ainsi en janvier 2019, Roberto Blanchement, individu présenté comme le « caïd de Kercado », était interpellé avec plusieurs membres de son réseau. Les éléments présentés lors du procès de cette équipe⁵ permettent de prendre conscience de l'ampleur de l'activité illicite se déroulant dans ce quartier, comme il en existe tant d'autres en France. La justice estime que le caïd et ses acolytes auraient écoulé entre 2017 et 2019 pas moins d'1,8 tonne de résine de cannabis et 36 kilos de cocaïne, représentant un chiffre d'affaires annuel de 6,3 millions d'euros...⁶ Lors de son procès, Blanchement déclara : « Oui, je suis un des patrons du quartier de Kercado. Mais je ne suis pas LE patron. Nous sommes trois. Il y a trois réseaux dans le quartier »⁷. Si le trafiquant souhaitait sans doute diluer ainsi son rôle et ses responsabilités face à la justice, son réseau n'était manifestement pas le seul à opérer puisqu'en dépit de son démantèlement, le deal a repris depuis, comme en témoignent les interpellations régulières de revendeurs et de consommateurs au cours de l'année 2021.

⁴ Cf « Kercado, un territoire perdu au cœur du Morbihan ». E. Seznec in *Causeur* 31/05/2018

⁵ Le procès a été appelé « Kercado 3 », car c'est le troisième ayant pour objet un trafic de drogue dans ce quartier, signe parmi d'autres de l'incrustation ancienne de cette activité sur ce territoire.

⁶ Cf « Procès « Kercado 3 » : en appel les frères Blanchement font durer le suspense ». in *Le Télégramme* 04/03/2021

⁷ Cf « Roberto Blanchement ; je ne suis pas LE patron de Kercado ». in *Le Télégramme* 04/06/2021.

A plusieurs centaines de kilomètres, la petite ville de Briançon (11 000 habitants) dans les Hautes-Alpes est, elle aussi, à son tour concernée, depuis quelques années par le trafic de stupéfiants, qui a élu domicile dans la cité des Toulouzannes, un des quartiers de la ville. Si les premières manifestations d'une présence du deal remontent à 2016-2017, la situation s'est aggravée au cours des derniers mois. Ainsi, en décembre 2020, un jeune impliqué dans le trafic était blessé à la suite de tirs de kalachnikov. Trois mois plus tard, les forces de l'ordre organisait une opération se soldant par six interpellations. Mais le trafic semble s'être enraciné dans ce quartier, que les dealers souhaitent manifestement soustraire à la présence policière. En novembre 2021, un véhicule des forces de l'ordre essuya ainsi des tirs de mortier d'artifices. Quelques jours plus tard, des véhicules municipaux, puis la propre voiture du maire, seront incendiés durant des expéditions punitives menées de nuit, manifestement en représailles à l'intervention d'agents municipaux qui avaient rasé une butte, où se concentrait le trafic de drogue⁸.

⁸ Cf S. Kovacs : « La ville de Briançon ciblée par une vague de représailles » in *Le Figaro* 25/11/2021

2. Une incrustation très profonde du trafic dans les cités : le cas de la Castellane à Marseille

La cité de la Castellane illustre de manière emblématique le phénomène d'incrustation endémique du trafic de drogue dans de nombreux quartiers populaires et l'emprise croissante qui exercent les réseaux délinquants. Les forces de l'ordre ne sont certes pas inactives mais la succession des spectaculaires opérations policières dans ce quartier depuis une dizaine d'années n'a pas permis d'y éradiquer le trafic, loin s'en faut. Tout se passe comme si l'une des têtes de l'hydre coupée était remplacée par une autre. Cette repousse, plus ou moins rapide, semble en moyenne prendre deux ou trois ans pour qu'un nouveau réseau n'atteigne une taille conséquente. La chronologie des opérations policières depuis 2010 à la Castellane illustre ce processus de régénération permanente.

2-1 Depuis 10 ans, le deal résiste aux descentes de police

En décembre 2010, environ 200 CRS investissaient la cité pour permettre aux 50 policiers de la sécurité publique de fouiller les parties communes, caves et cages d'escaliers⁹. Si aucune saisie de drogue ne fut réalisée ce jour-là, l'existence d'un trafic organisé dans cette cité ne faisait pas de doute comme en atteste un an plus tard, l'exécution à la kalachnikov d'un jeune « chouf » (guetteur), lui-même armé, au pied d'un immeuble du quartier¹⁰, ce règlement de compte intervenant moins d'une semaine après une autre opération anti-drogue dans la cité à l'issue de laquelle trois personnes furent interpellées.

Nouvelle opération, cette fois-ci de plus grande envergure, en juin 2013. 200 policiers furent mobilisés pour démanteler un trafic de drogue situé au pied de la tour K, un des bâtiments emblématiques de la cité. Cette descente se solda par 23 interpellations, des saisies d'armes mais également de plus d'un million d'euros en petites coupures et d'une trieuse à billets, signes de l'activité intense de ce point de deal, dont la PJ estimait le chiffre d'affaires quotidien à près de 40 000 euros Pour le préfet de police Jean-Paul Bonnetain, cette opération ouvrait la voix « à une action globale de reconquête de la cité avec la présence, pendant plusieurs semaines, de forces de l'ordre mais aussi des divers services de l'Etat, de collectivités et des partenaires sociaux¹¹ ».

Bien que spectaculaire, cette opération n'avait cependant pas permis de reprendre le contrôle du quartier. En effet, deux ans plus tard, en janvier 2015, un jeune guetteur de la tour K était abattu. Ce meurtre s'inscrivait dans une lutte sans merci entre ce réseau qui s'était reconstitué et celui dit de La Jougarelle, lui aussi situé dans la cité de la Castellane et qui souhaitait prendre le contrôle du point de deal de la tour K. L'acmé de ce conflit de territoire se produira quelques semaines plus tard, le 9 février 2015, quand un commando de mercenaires kosovars recrutés par le réseau de la Jougarelle affrontera à l'arme de guerre, les membres de l'autre réseau, eux-aussi lourdement armés et encagoulés. Cet affrontement en plein jour mettra aux prises une dizaine d'individus, qui se livrèrent à de véritables scènes de guerre et n'hésitèrent pas à tirer sur des policiers arrivés sur les lieux suite aux appels des riverains. Ces images spectaculaires marquèrent d'autant plus les esprits, que les tirs retentirent au moment même où le Premier ministre de l'époque, Manuel Valls,

⁹ Cf. « Marseille : spectaculaire descente de politique à la Castellane », in *La Provence* – 04/12/2010.

¹⁰ Cf. « Un jeune de 17 ans tué à la kalachnikov à Marseille » in *Le Figaro* – 22/12/2011

¹¹ Cf. « La police porte un coup à la Castellane, bastion du cannabis à Marseille » in *Midi Libre* – 21/06/2013.

était en visite à Marseille avec ses ministres de l'Intérieur et de l'Education, pour évoquer la stratégie de reconquête républicaine des quartiers¹².

En juin de la même année, les forces de l'ordre intervinrent de nouveau dans le quartier. Si le réseau de la place du Mérou, autre réseau local, fut déstabilisé à cette occasion, le trafic était loin d'être éradiqué à la Castellane. En juin 2018, une nouvelle opération impliquant 250 policiers, dont 150 de la police judiciaire, était de nouveau lancée dans le quartier avec au bilan une vingtaine d'interpellations, 200 kilos de résine de cannabis saisis et neuf armes dont deux kalachnikov récupérées¹³. Les propos de la hiérarchie policière témoignent à cette occasion de l'emprise croissante des trafiquants sur l'espace public dans cette cité, qu'il avait fallu selon eux littéralement « prendre d'assaut ». Eric Arella, directeur régional de PJ déclarait ainsi : « Nous avons démonté les points de deal et cassé les murs qui entravaient la circulation¹⁴ ». Autre indice de la prise de contrôle physique de ce territoire par les réseaux délinquants, les policiers saisirent un panneau accroché en pleine rue à proximité d'un point de deal, sur lequel on pouvait lire la liste des produits proposés et des tarifs pratiqués avec la mention « bonne fumette les amis, à bientôt ».

2-2 Des territoires soustraits au contrôle étatique

Les descentes de police n'ont pas constitué l'unique réponse des pouvoirs publics pour, dicit le discours officiel « Contrarier la prise en main du territoire par les réseaux¹⁵ ». Des opérations de rénovation urbaine ont été menées avec la destruction du bâtiment G (où avait grandi Zinédine Zidane) pour désenclaver le quartier et créer une pénétrante puis, à partir de 2019, avec la démolition de la fameuse tour K, édifice situé à l'entrée de la cité et qui lui conférait un aspect de forteresse. Le but recherché était clairement indiqué par la présidente du groupement d'intérêt public Marseille Rénovation Urbaine : « Il s'agit de donner plus d'oxygène au site et de permettre de meilleures conditions de sécurisation ». De manière générale, la lutte contre le trafic était en effet sous-jacente à tous les programmes de rénovation urbaine menés dans ces cités¹⁶ lors de la présentation du projet en décembre 2019.

Dans le même objectif d'une reprise du contrôle du territoire, une nouvelle opération de police était organisée le 18 décembre 2019 pour retirer les épaves de voitures, fouiller les parties communes et nettoyer « tous les points de chouf » de la Castellane. Cette intervention d'un genre nouveau permit de sortir « tout ce qui traîne sur la voie publique, comme les grilles de chantiers qui servent à monter des barricades pour nous empêcher de progresser en opération » selon le commissaire en charge de l'intervention.

Quelques mois plus tard, le 30 août 2020, comme en écho aux images du film *Bac Nord*, deux policiers étaient blessés lors d'affrontements causés par l'arrestation d'un dealer dans ce quartier. L'épidémie de Covid n'avait guère ralenti le trafic et le 21 janvier 2021, plusieurs dizaines de fonctionnaires de police étaient de nouveau mobilisés pour démanteler plusieurs points de vente. Cette opération fut suivie d'une autre de plus grande envergure engageant 250 policiers, dont des unités spécialisées (Raid et BRI) en mai 2021. 18 personnes furent interpellées, 173 kg de cannabis, des armes et plus de 200 000 euros furent saisis. Quelques semaines plus tard, la police revenait de nouveau en force, non pas pour procéder à des interpellations, mais pour effacer pour un temps les marques physiques de l'emprise délinquante dans le quartier. Un mur de parpaings érigé

¹² Cf. « Marseille : tirs de kalachnikov sur la police avant la visite de Valls » in *Le Parisien* – 09/02/2015

¹³ Cf. « Marseille : vaste opération anti-drogue à la cité de la Castellane » in *Le Parisien* – 18/06/2018

¹⁴ Cf. « A la « Caste », le plus important réseau de trafic de stupéfiants de Marseille démantelé » in *Capital* – 22/06/2018

¹⁵ Cf. « Après les tirs, la Castellane va s'ouvrir en deux » in *20 Minutes* – 20/10/2015

¹⁶ Cf. « A la Castellane, la destruction de la symbolique Tour K » in *La Croix* – 23/10/2019

par les trafiquants pour ralentir la police fut démantelé, 110 m³ d'encombrants furent enlevés et 300 mètres carrés de tags nettoyés¹⁷.

D'autres quartiers marseillais sont également le théâtre d'une prise de contrôle croissante par les délinquants, comme par exemple les Rosiers dans le 14^{ème} arrondissement ou la cité des Oliviers A dans le 13^{ème}. Alors que les trafiquants n'exerçaient jusqu'alors leur emprise que sur les points de deal (halls d'immeubles, parvis, etc.) et leurs abords immédiats, ils l'ont étendue notamment pendant le confinement du printemps 2020 à des espaces beaucoup plus vastes en érigeant de véritables check points à l'entrée des quartiers. Des barrières voire des barricades (bâties avec du mobilier urbain, des encombrants ou des matériaux de construction) ont été érigées sur la voie publique et sont gardées par des guetteurs qui filtrent l'accès aux quartiers, fouillent les véhicules et contrôlent l'identité des personnes voulant pénétrer dans le quartier. Dans la cité des Oliviers, le dispositif de contrôle s'est professionnalisé avec des projecteurs alimentés par des rallonges pour éclairer le check point de nuit et des « choufs » désormais recrutés dans d'autres villes pour éviter toute connivence avec les riverains¹⁸. En dépit de huit opérations d'ampleur menées par la police depuis janvier 2021, ces infrastructures de contrôle ont été aussitôt reconstruites aux Oliviers A.

Ces phénomènes ne concernent pas que les cités marseillaises les plus chaudes. Ainsi dans le Vaucluse, à Cavaillon, en mai 2021, des dealers de la cité du Dr. Aymé coulèrent quatre dos d'âne en béton armé, pour ralentir voire empêcher la circulation des véhicules de police. Selon un syndicaliste policier : « *Ces dos d'âne étaient bien plus imposants que les ralentisseurs habituels, ils ont été montés rapidement, en une nuit seulement, avec grand professionnalisme* »¹⁹. Ils furent enlevés dans les jours suivants par les équipes de la voirie, qui opérèrent sous protection policière.

Le trafic de drogue et la lutte contre cette activité criminelle, qui ne cesse de prendre de l'ampleur, revêtent de plus en plus une dimension géopolitique, au sens où l'entendent Yves Lacoste et Béatrice Giblin à savoir une rivalité de pouvoirs pour le contrôle d'un territoire. Ces conflits ou affrontements pour la maîtrise d'un espace peuvent mettre aux prises soit des trafiquants et des policiers, soit des bandes rivales de délinquants. Ainsi, le 7 septembre 2021, à Salon-de-Provence, petite ville située à 50 kilomètres de Marseille, où les réseaux de trafic de stupéfiants ont étendu des tentacules, trois hommes armés de kalachnikov ont tiré une trentaine de balles en pleine après-midi dans le quartier des Canourgues. Ce type d'actions assez souvent pratiqué s'apparente à une fantasia. A l'instar des cavaliers arabes d'antan tirant en l'air, les tirs de kalachnikov avaient pour but manifeste de marquer la domination d'un groupe de trafiquants sur un point de deal et de dissuader des concurrents de vouloir s'y implanter. Interprétant cet évènement comme le signe d'un début de prise en main et d'incrustation d'un réseau délinquant sur une partie du territoire communal, le maire fit raser dès le lendemain le lieu en question au bulldozer pour envoyer un message géopolitique clair aux trafiquants. La mairie et les autorités locales gardaient le plein contrôle physique du terrain et les réseaux extérieurs à la ville étaient invités à s'implanter ailleurs.

Dans d'autres villes, les municipalités font murer et condamner l'accès à certains bâtiments ou à des caves pour empêcher définitivement le trafic de s'y réimplanter. Ce fut notamment le cas par exemple en juin 2021

¹⁷ Cf. « La police continue de « nettoyer » la Castellane » in *Maritima Médias* – 06/06/2021

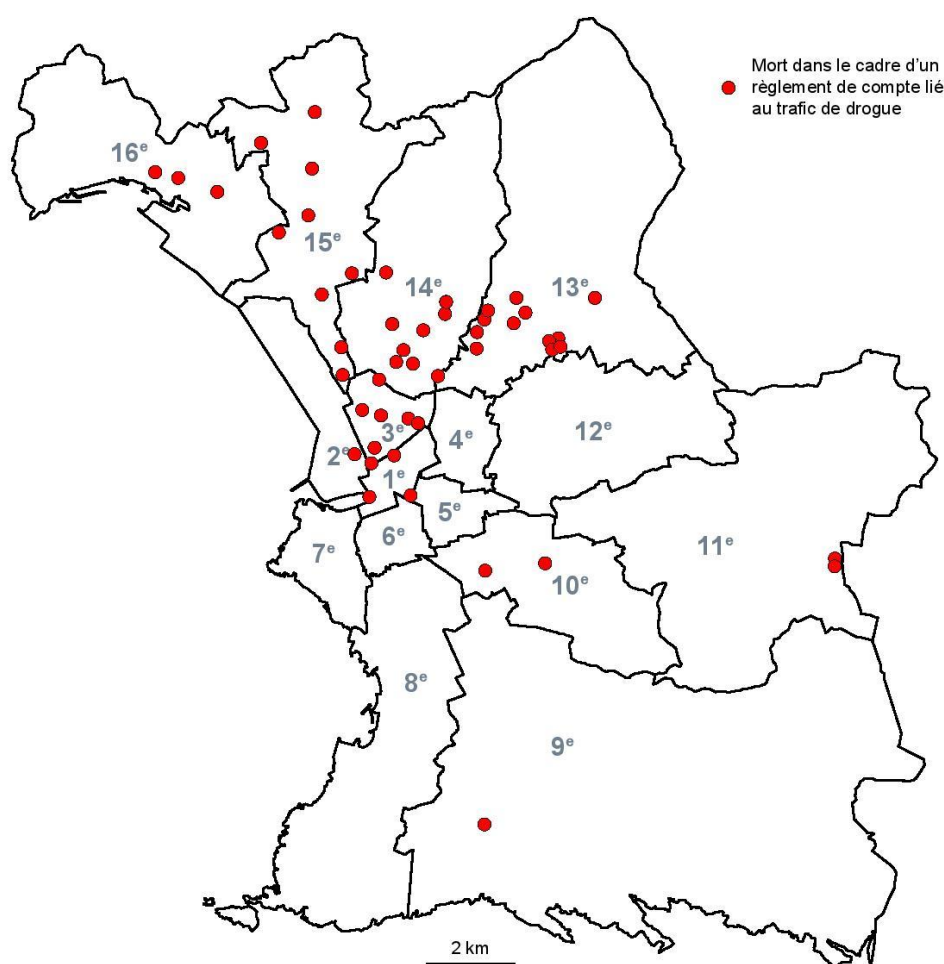
¹⁸ Cf. « Aux Oliviers A, les habitants prisonniers d'un point de deal tout puissant » - in *Marsactu.fr* – 25/02/2021

¹⁹ Cf. « Drogue : des dealers coulent d'imposants dos d'âne pour ralentir les descentes de police à Cavaillon », France 3 PACA, 04/06/2021

dans la cité El Vivés dans le quartier perpignanais du Bas-Vernet, où un véritable coffee shop clandestin fonctionnait depuis deux ans²⁰.

A Marseille, l'emprise trafiquante ne se mesure pas qu'à l'aune du nombre de checkpoints ou de points de vente implantés dans les quartiers. Les dealers n'hésitent pas non plus à exercer la violence et à recourir aux armes pour défendre leur territoire, attaquer celui d'un réseau concurrent ou régler des comptes. Si selon la formule célèbre de Max Weber, l'Etat revendique et exerce « le monopole de l'usage légitime de la force physique sur un territoire donné », ce monopole est contesté dans la cité phocéenne, où les morts par balle dans le cadre de règlements de compte sont nombreux. A l'instar des bootleggers de la prohibition qui s'affrontaient à la mitrailleuse Thompson, les trafiquants marseillais se battent à la kalachnikov et les victimes sont accumulées depuis des années. La géographie des règlements de compte que nous avons pu dresser après dépouillement de la presse locale et nationale fait nettement ressortir les territoires d'incrustation de l'économie criminelle.

2018-2021 : Les morts dans le cadre de règlements de compte lié au trafic de drogue à Marseille



Les morts se concentrent dans la partie nord de la ville et notamment dans les cités populaires des 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 3^{ème} arrondissements. La moitié sud de la ville est épargnée avec de nombreux arrondissements ne comptant aucune victime. Les quelques meurtres qui ont eu lieu dans la partie sud ont eu pour cadre des cités isolées (la Cayolle dans le 9^{ème} ou Pont de Vivaux dans le 10^{ème}), alors que l'économie parallèle et la criminalité gangrènent des territoires beaucoup plus étendus au nord de Marseille.

²⁰ Cf. « Drogue : à Perpignan, un point de deal muré par la police », France 3 Occitanie, 29/06/21

3- Itinéraires d'acheminement et zones de production du cannabis dans l'hexagone

3-1 Les go fast : maillon essentiel de la *supply chain* du cannabis

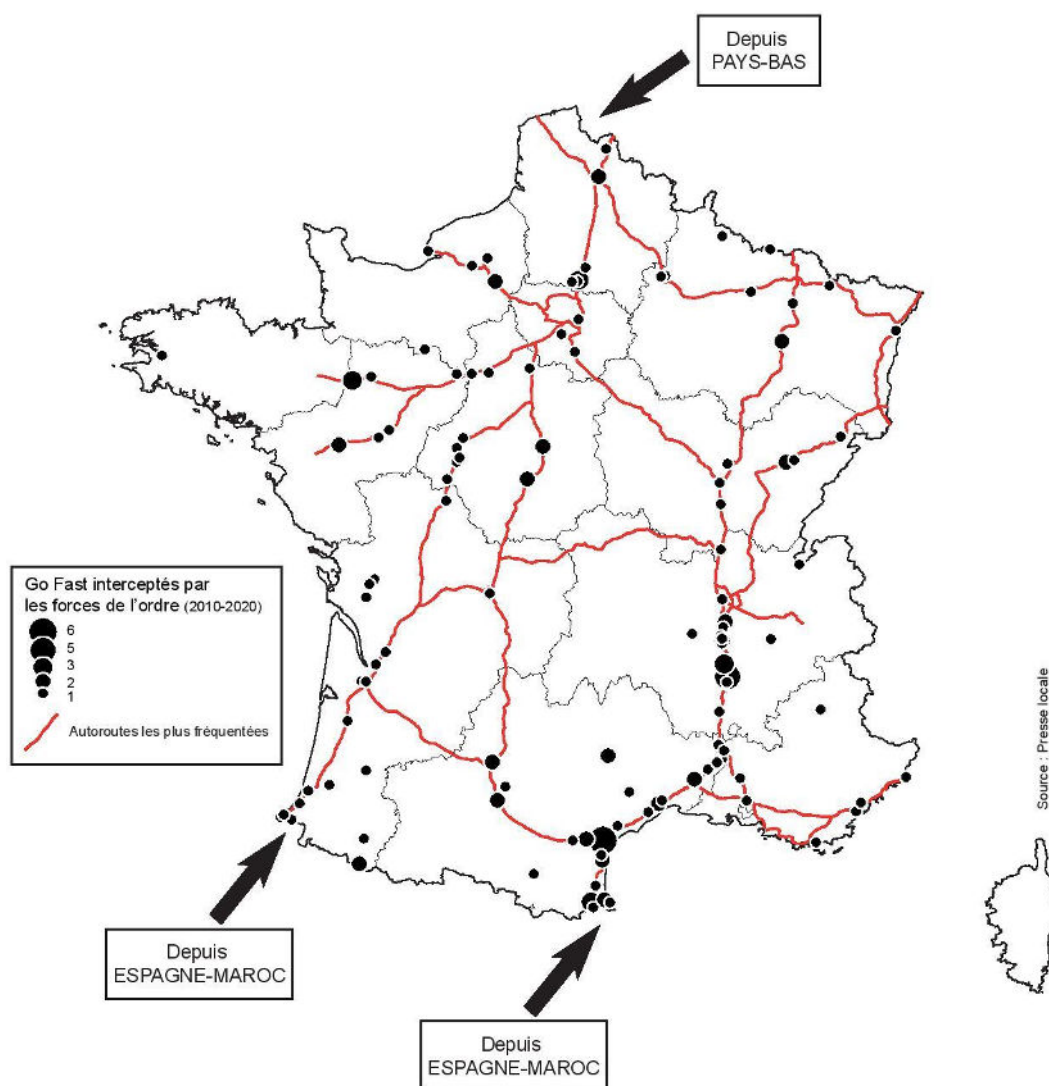
Pour ravitailler les près de 4000 points de vente répertoriés par le ministère de l'Intérieur sur l'ensemble du territoire national, les trafiquants de *shit* ont constitué des filières très rodées. Le caractère extrêmement structuré et professionnalisé de ces chaînes logistiques clandestines renseigne à la fois sur la puissance croissante acquise par ces réseaux, mais aussi sur le caractère massif de la consommation. Ces filières ont pour but d'acheminer la résine de cannabis et la « beuh » (mélange des feuilles, des tiges et des fleurs de cannabis) du principal foyer de production, qu'est à la région du Rif au Maroc, jusqu'aux multiples lieux de vente partout en France. La première étape est le franchissement de la Méditerranée en bateau pour être réceptionné sur la Costa del Sol en Espagne. A l'instar des fruits et légumes cultivés dans les serres géantes d'Andalousie, le cannabis et ses dérivés remontent ensuite vers le nord. Ce trajet s'effectue par voiture, le plus souvent via les autoroutes espagnoles puis françaises. Pour sécuriser au mieux cette étape cruciale, les trafiquants ont recours à la méthode dite des *go fast*. Un *go fast* est un convoi composé de plusieurs véhicules qui transportent la drogue à vive allure. Il comprend une voiture « ouvreuse » qui avance en éclaireur et ouvre la voie à la voiture « porteuse », dans laquelle plusieurs centaines de kilos de cannabis ont été chargés, et qui suit la voiture ouvreuse à quelques kilomètres d'écart. Un troisième véhicule vient parfois compléter le dispositif pour assurer une meilleure protection du chargement. Comme toute chaîne logistique, ces organisations appliquent le principe de la division du travail avec des personnes responsables de la fourniture des véhicules (qui sont souvent volés), d'autres qui les préparent, chargent et dissimulent la drogue, quand d'autres sont affectées au convoyage avec là encore un distinguo entre les pilotes et les gardes armés. Cette « *supply chain* du *shit* » a développé son propre référentiel professionnel qui ressemble beaucoup à celui du transport routier de marchandises. L'optimisation des trajets et le groupement des chargements est la règle. Comme parmi les routiers, qui ne jurent pour leurs poids lourds que par Scania, Renault Trucks ou bien Volvo, certaines marques de voitures sont plébiscitées par les trafiquants qui utilisent le plus souvent des berlines allemandes de marque Audi, Porsche ou Mercedes²¹. Et de la même manière que la palette s'est imposée comme module universel de conditionnement dans le transport routier, le monde du *go fast* a adopté la « valise marocaine » comme unité de conditionnement standardisée, la « valise marocaine » étant un ballot de 30 kilos de cannabis emballé dans de la toile de jute et du ruban adhésif.

Le *go fast*, moyen de transport de masse, s'est développé à partir du début des années 2000 pour répondre à l'explosion de la demande en cannabis. Ce phénomène s'est rapidement banalisé et s'est inscrit dans la réalité sociale de la France d'après. En 2008, le film *Go fast*, avec l'acteur Roschdy Zem, sortait sur les écrans. Autre signe plus tangible de l'industrialisation du transport de cannabis, les interceptions de *go fast* par les forces de l'ordre, qui étaient initialement traitées médiatiquement comme des informations spectaculaires, ont

²¹ Signe qu'ils font partie intégrante de la vie des quartiers où sont implantés les trafiquants, les artistes français de hip hop évoquent très régulièrement les *go fast* dans leurs paroles. Exemple parmi d'autres, au début du morceau *Mother Fuck* des rappeurs JUL et SCH, ce dernier chante : « J'suis en fond d'sept sur la A7, j'suis vers là si y'a du fric à se faire ». L'extrait fait référence à un *go fast* sur l'autoroute A7, le « sept » évoquant probablement le septième rapport de vitesse dont les voitures de sport sont équipées. Dans *Bande organisée*, morceau le plus écouté et le plus streamé de l'année 2020, le même SCH chante « Oui, ma gâtée, RS4 gris nardo, bien sûr qu'ils m'ont raté », faisant cette fois référence à l'Audi RS4, un modèle prisé pour le transport de drogue.

progressivement été reléguées dans la rubrique des faits divers. Les cas se sont, il est vrai, multipliés depuis une dizaine d'années. En effectuant une recherche approfondie par mots-clés sur les sites de la presse nationale et régionale, nous avons ainsi recensé près de 150 interceptions sur le territoire national au cours des dix dernières années, soit près d'une par mois en moyenne... Il ne s'agit là que de la pointe émergée de l'iceberg, mais ce volume laisse deviner l'ampleur de l'activité non mise à jour par les forces de l'ordre et la justice.

Les autoroutes du cannabis : cartographie des interceptions de go fast entre 2010 et 2020



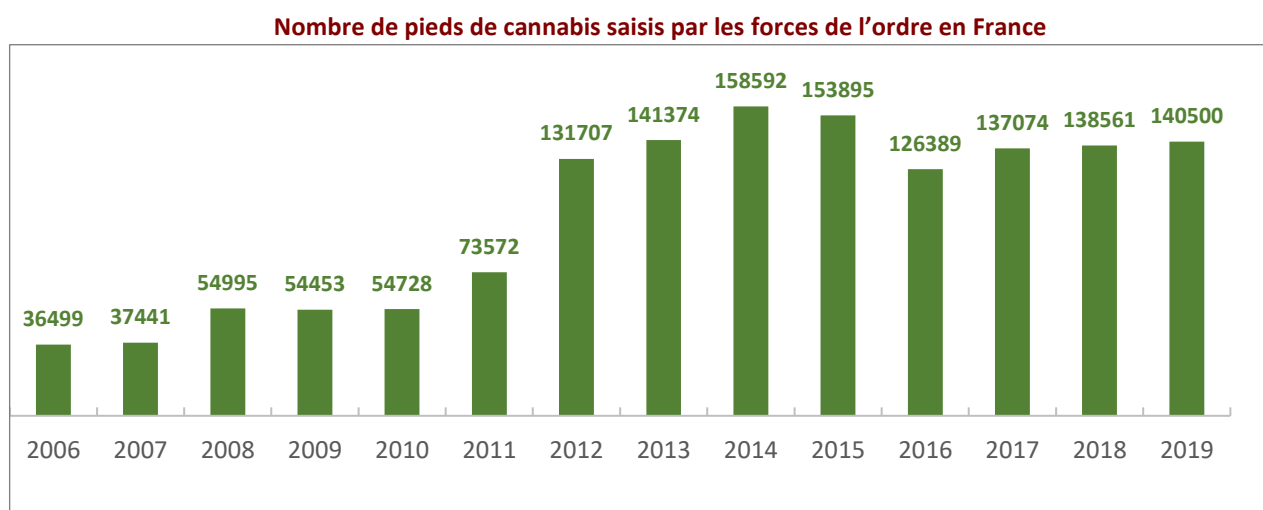
La carte de la localisation des interceptions de go fast par les services de police et de gendarmerie fait apparaître les flux principaux et secondaires de la supply chain du shit. Cette économie parallèle et illicite emprunte les mêmes axes majeurs que les acteurs de la logistique et du transport routier. Etant donné que la zone de conditionnement et de stockage principale se situe sur la Costa del Sol espagnole, la voie traditionnelle d'acheminement longeant le littoral méditerranéen puis remontant la vallée du Rhône est privilégiée. Les autoroutes A9 et A7, entre le poste frontière du Perthus et Lyon, constituent ainsi l'artère fémorale de ce trafic. Une très importante quantité du cannabis qui rentre en France le fait par cet itinéraire. Après Lyon, une partie des cargaisons poursuit sa route vers la région parisienne et le reste est dispatché dans le quart nord-est de la France. Ces régions peuvent également être approvisionnées via la Hollande et la Belgique, qui

desservent aussi l’Île-de-France via l’autoroute A1. A l’instar de la cartographie de l’implantation des entrepôts d’Amazon et de ses concurrents, cette géographie des go fast nous montre l’importance de la dorsale Lille/Paris/Lyon/Méditerranée dans les flux logistiques contemporains. Mais, la façade atlantique n’est pas en reste concernant la circulation du cannabis via go fast. L’autoroute A10 constitue ainsi un second axe utilisé pour remonter la précieuse marchandise depuis l’Espagne et pour alimenter Bordeaux, puis la partie ouest du pays, mais aussi l’Île-de-France. Les autoroutes A11 et A81 qui desservent les Pays de Loire et la Bretagne depuis la capitale sont également empruntées pour convoier le cannabis en provenance des Pays-Bas.

A la lecture des comptes rendus d’interpellations et de procès se dessine ainsi la géographie de la principale activité illicite en France qu’est le trafic de drogue. Les noms de quelques dizaines de cités sensibles, dont sont issus les caïds qui tiennent et organisent l’essentiel du trafic, reviennent fréquemment dans les procédures et les articles de presse. Elles constituent les hubs ou les plateformes de distribution qui alimentent ensuite les points de vente dans leur zone de chalandise régionale. Tous ces points sont reliés grâce au réseau autoroutier abondamment sillonné par les go fast. Les convoyeurs du shit parcourent ainsi la même France que les chauffeurs routiers et évoluent dans les mêmes paysages faits de barrières de péage, d’aires de repos, de stations-service et de bretelles d’accès.

3-2 La production du cannabis s’enracine dans l’hexagone

La demande en substances psychotropes étant très soutenue et les modes de consommation étant multiples (consommation addictive ou récréative, « défonce »), l’offre s’est considérablement diversifiée pour répondre aux attentes et besoins du marché. Parallèlement à l’importation, qui assure encore la majeure partie de l’approvisionnement du marché français, une production locale de cannabis se développe depuis quelques années pour répondre en particulier à la demande croissante « d’herbe ». A côté des particuliers qui cultivent pour leur propre consommation, des filières très organisées se sont constituées dans de nombreuses régions, où elles pratiquent désormais la culture du cannabis à très grande échelle. La banalisation et la professionnalisation de cette pratique se lisent dans les chiffres avec une augmentation spectaculaire du nombre de pieds de cannabis saisis par les forces de l’ordre ces dernières années.



[Source : OFDT]

Deux types de territoires semblent particulièrement concernés par ce phénomène : des espaces ruraux assez discrets d’une part, et d’anciens bassins industriels sinistrés, d’autre part. Le cas d’une partie de la vallée de la Durance, dans le Vaucluse, illustre bien la première de ces deux catégories. Dans son grand livre consacré à la

métamorphose historique du village de Cadenet²², Jean-Pierre Le Goff rappelle que la vannerie fut l'une des principales activités économiques de la région de la fin du XIX siècle jusqu'aux années 1950. Le développement de cette filière s'expliquait par la proximité de la Durance, rivière capricieuse et puissante, dont le cours était bordé de larges parcelles inondables laissées en friche et où l'osier, matière première des vanniers, poussait à profusion. La récolte et le travail de l'osier, qui étaient assurés par les familles les plus modestes du village et des gens du voyage, ont périclité depuis longtemps et ne subsistent plus qu'à l'état artisanal. Mais le biotope, lui n'a pas disparu et semble particulièrement bien adapté... à la culture clandestine du cannabis. Le sol, le climat et la présence d'eau conviennent parfaitement à cette variété de chanvre. La présence de taillis touffus sur ces terrains à l'abandon, difficiles d'accès et peu fréquentés, offre la discrétion nécessaire au développement d'activités illicites. Pertuis, commune voisine de Cadenet, est ainsi devenue ces dernières années un « hot spot » de la culture du cannabis made in France. Entre juillet et octobre 2018, ce ne sont pas moins de 11 000 pieds de chanvre qui ont été saisis et détruits lors de différentes opérations de gendarmerie. Ces actions des forces de l'ordre n'ont manifestement pas dissuadé les individus se livrant à ces activités puisque 600 pieds étaient de nouveau découverts en janvier 2020 dans le même secteur, avant une autre saisie en juillet de la même année. Au cours de ces descentes de police, visant souvent des membres de la communauté des gens du voyage installés dans cette zone, toute une infrastructure de production (pompe pour l'irrigation, zones de stockage et de séchage, lampes à incubation...) est à chaque fois démantelée. Pertuis n'est pas la seule commune concernée, des découvertes de ce type sont régulièrement effectuées dans des villages proches comme Villelaure (située entre Cadenet et Pertuis) ou Le Puy-Sainte-Réparate, commune des Bouches-du-Rhône faisant face à Pertuis sur l'autre rive de la Durance, et dans laquelle plusieurs centaines de pieds de cannabis avaient été détruits par les gendarmes en septembre 2016²⁴, cette plantation occupant 1000 mètres carrés, surface équivalent à pratiquement trois terrains de basket. Si l'écosystème des bords de la Durance est favorable à cette culture, la proximité avec de grands foyers de consommation d'Aix-en-Provence et de Marseille et des réseaux criminels qui les contrôlent, joue aussi beaucoup dans l'essor de cette activité assez éloignée de la vannerie d'antan.

D'autres zones rurales sont également le théâtre de cette culture illicite en expansion, comme par exemple le Bocage normand. En lisant les pages de *Ouest-France*, on constate qu'aux confins de la Mayenne, de l'Orne, de la Manche et du Calvados, les descentes de gendarmerie contre des fermes clandestines sont fréquentes dans un terroir où jusqu'au début des années 1970, les forces de l'ordre et les contributions indirectes faisaient la chasse aux trafiquants d'eau de vie, la « beuh » ayant en quelque sorte remplacé la « goutte »²⁵ dans la France d'après.

A l'autre extrémité du pays, les communes populaires de la conurbation lilloise offrent également un certain nombre d'avantages propices à cette activité : bassin de population important (donc de nombreux consommateurs), proximité de la Belgique et de la Hollande (importantes plaques-tournantes du trafic de drogue international) et présence de nombreuses friches industrielles permettant une culture *indoor* à grande échelle. En novembre 2019, la police découvrait ainsi 8000 plants (et le matériel nécessaire à leur culture : serre, système d'irrigation, ventilations, lampes...) dans un hangar abandonné de Roubaix²⁶. Toujours dans l'agglomération lilloise, des saisies de même type ont été opérées dans un entrepôt abandonné à Hellemmes en octobre 2020 et dans une ancienne usine à Hem en juin 2016, 4000 pieds étant de nouveau découverts en 2018 dans cette commune. Les saisies se sont également multipliées dans la ville de voisine de Tourcoing avec

²² *La fin du village*. Gallimard. Paris. 2012

²³ Cf « Une forêt de cannabis sur les bords de la Durance ». in *Le Dauphiné* 20/12/2018

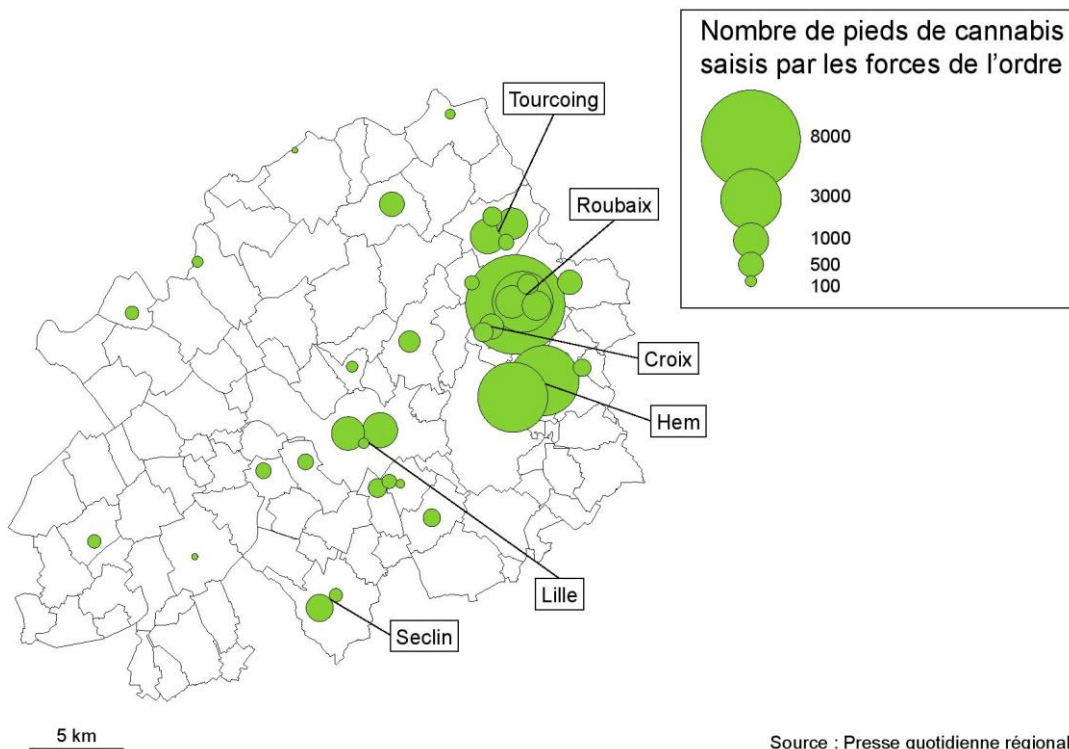
²⁴ Cf « Le Puy-Sainte-Réparate : les gendarmes trouvent 660 pieds de cannabis » in *La Provence* 30/09/2016

²⁵ Nom donné localement à l'eau de vie de cidre.

²⁶ Cf « Roubaix : 8000 plants de cannabis découverts dans une friche industrielle, une saisie record » in *Le Parisien* 07/11/2019

notamment la découverte d'une plantation de 800 pieds dans un « bâtiment de type industriel »²⁷ en juillet 2017. Comme le montre la carte ci-dessous, si la région marseillaise abritait la plupart des laboratoires clandestins de la French connection durant les années 1960, l'est de la métropole lilloise constitue désormais un haut-lieu de la production *indoor* du cannabis en France.

2014-2021 : les saisies de pieds de cannabis dans la métropole lilloise



La culture à grande échelle du cannabis *indoor* se déploie également dans d'autres territoires désindustrialisés, espaces offrant des friches discrètes et un terreau social paupérisé, comme en témoigne la découverte de lieux de production clandestins à Harnes ou à Arques dans le Pas-de-Calais ou bien à La Courneuve en Seine-Saint-Denis ou à Stiring-Wendel, dans l'ancienne Lorraine sidérurgique. La taille de ces installations illicites en dit long à la fois sur l'ampleur de la demande qu'il s'agit de satisfaire, mais aussi sur l'existence de zones où toute une partie de la population locale s'est désormais affranchie de l'ordre républicain et accepte de manière résignée ou participe plus activement à l'instauration d'activités illicites à grande échelle. Ces territoires paupérisés où s'est incrustée une criminalité organisée sont l'une des facettes constituant le kaléidoscope qu'est la France d'après.

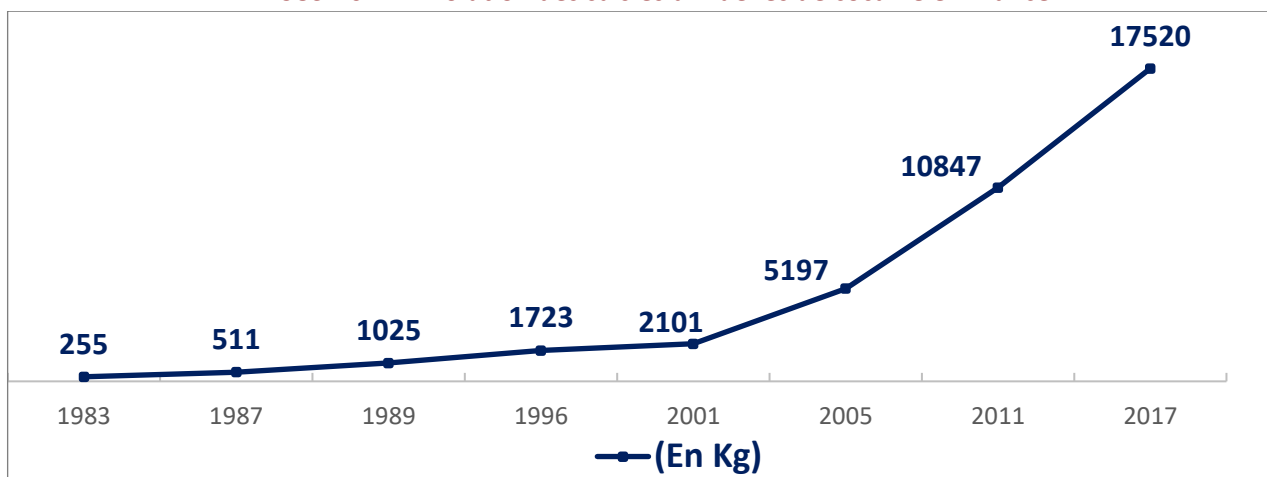
²⁷ Cf « 800 pieds de cannabis dans un hangar à Tourcoing » in *Le Parisien* 06/07/2017

4-Les routes de la poudre blanche ou comment la France est connectée aux flux mondiaux illicites

Présente depuis longtemps en France mais jusqu'alors cantonnée au milieu du showbiz, la cocaïne s'est diffusée dans de larges pans de la population. Si elle demeure moins banalisée que le cannabis, elle fait aujourd'hui l'objet d'une consommation de masse. Le basculement s'est opéré au tournant des années 1990/2000, avant de connaître une véritable accélération ces dernières années.

L'une des façons, certes imparfaite, d'évaluer l'ampleur d'un marché d'une substance illicite et sa dynamique, est de se baser sur le bilan chiffré des saisies opérées. Certes ces statistiques reflètent d'abord l'activité et la performance des services de répression concernés, mais elles nous donnent également une indication assez précieuse sur la « tendance du marché » et l'évolution de la demande. Même si encore une fois, cet indicateur n'est pas parfait, les chiffres publiés dans différents rapports de l'OCRTIS concernant les saisies annuelles de cocaïne en France depuis plus de trente ans sont sans équivoque. Comme on peut le voir sur le graphique suivant, les quantités saisies, et donc le marché, ont littéralement explosé en passant de 250 kilos en 1983 à plus de 17 tonnes en 2017 !

1983-2017 : Evolution des saisies annuelles de cocaïne en France



[source : OCRTIS]

En France, et plus généralement en Europe, le trafic a pris son essor à la fin des années 1980 pour des raisons initialement liées à l'offre. En effet, c'est à partir du milieu des années 1980, que le marché américain, principal débouché des trafiquants, est arrivé à saturation et c'est aussi à cette époque que les autorités américaines ont renforcé leur lutte contre les narcos et ont rendu (un peu) plus étanche leur frontière sud. Confrontés à cette difficulté, les cartels sud-américains se sont alors tournés vers l'Europe. Différentes « routes de la poudre » vont ainsi s'ouvrir et s'organiser progressivement. Et à l'instar de ce que nous avons effectué précédemment à propos du cannabis transporté par go fast, nous allons nous arrêter un instant sur ces voies d'approvisionnement illicites, car étudier les flux logistiques permet de bien saisir le fonctionnement intime de l'écosystème qu'ils irriguent et qu'ils desservent.

4-1 Le nouveau commerce triangulaire

En raison de leur proximité avec les zones de production sud-américaines, les Caraïbes, et notamment les Antilles françaises, vont précocement constituer une zone de transit et la porte d'entrée idéale pour desservir le marché européen et tricolore. En 1987, un petit avion de tourisme chargé de 450 kilos de cocaïne en provenance de Medellin en Colombie sera ainsi intercepté à Marie-Galante. Dans les années qui suivront, le transport par avion sera abandonné au profit de la voie maritime, plus discrète. Les perquisitions de voiliers, bateaux de pêche ou yachts vont se multiplier avec parfois des saisies records.

Une partie de la cocaïne est consommée localement, notamment sous forme de crack, avec à la clé une hausse significative de la délinquance en Martinique et en Guadeloupe. Mais la majeure partie de la cocaïne est reconditionnée ou transbordée avant d'entamer le voyage vers les côtes de la métropole, où elle sera débarquée sur des plages ou à quai. Depuis une vingtaine d'années, les saisies se multiplient ainsi dans les ports de l'Atlantique : Brest, Nantes-Saint-Nazaire ou bien encore Bordeaux. De par sa situation géographique privilégiée, la capitale girondine est, de l'avis des responsables policiers, devenue une plaque tournante de ce trafic, comme elle avait été jadis l'un des principaux ports ayant participé à la traite négrière. Toute chose étant égale par ailleurs, un nouveau commerce triangulaire s'est en effet mis en place ces dernières années avec l'essor, chez une partie des trafiquants, d'une nouvelle pratique, le « 1 pour 1 ». Comme nous l'avons vu, la résine de cannabis est acheminée par go fast depuis le Maroc jusqu'en métropole via le réseau autoroutier qui remonte d'Espagne et qui passe notamment par Bordeaux. Une partie est ensuite discrètement envoyée aux Antilles pour y être échangée contre la même quantité de cocaïne. Cette opération est très lucrative pour les trafiquants hexagonaux, car le prix de la cocaïne est bien plus élevé que celui de la résine de cannabis sur le marché européen. Comment s'explique que ce troc s'effectue sur une base paritaire ? Le *shit* est prisé dans les Caraïbes, mais ces îles n'en produisent pas. On peut en revanche s'y approvisionner à bon marché et en quantité en cocaïne, ce qui explique que les trafiquants locaux soient prêts à dealer sur la base du « 1 pour 1 ». Une fois la transaction effectuée, la poudre blanche est envoyée par bateau ou avion en métropole.

4-2 Coke en stock : Le Havre 1^{er} port cocaïnier de France

Mais la cocaïne produite en Colombie ne transite pas uniquement par les Antilles. Deux autres routes existent. La première emprunte clandestinement, depuis le Brésil ou d'autres pays d'Amérique latine, les voies du commerce maritime légal, qui s'est beaucoup développé au cours des dernières décennies sous l'effet de la mondialisation. La drogue est camouflée au sein de cargaisons de denrées alimentaires, de bois exotiques ou dans des containers. Les douaniers ont découvert des chargements de ce type dans tous les ports français, à la fois ceux de l'Atlantique que nous avons cités précédemment, mais aussi Marseille, Dunkerque ou bien encore Caen-Ouistreham, preuve de l'extraordinaire structuration et ramification des réseaux criminels sur notre territoire. Mais pour cette voie quasi « industrielle » d'importation, la porte d'entrée principale semble être le port du Havre. La prééminence du port normand ne doit rien au hasard. Il s'agit en effet du premier port français en termes de réception de containers et dans ce flux massif et incessant, il est plus facile aux trafiquants d'y dissimuler leur marchandise. A l'instar des produits venus du monde entier, transitant par Le Havre avant d'être distribués partout en France, la poudre blanche arrivée en EVP²⁸, est discrètement réceptionnée par des grossistes avant d'être dispatchée dans des réseaux qui irriguent l'ensemble du territoire. En logisticiens experts du commerce international, les trafiquants font transiter à un rythme très régulier par Le Havre les livraisons de ce produit si avidement demandé. La chronologie des saisies intervenues

²⁸ Equivalent Vingt Pieds : terme technique désignant les containers.

ces dernières années dans le port normand témoigne de l'ampleur des flux entrants²⁹. Interrompu ponctuellement lors du confinement du printemps 2020, le flux est reparti de plus bel ensuite avec l'interception d'une tonne de poudre blanche en mai 2020, la même quantité étant de nouveau saisie en mai 2021, avant que les compteurs s'affolent avec la découverte de 2,5 tonnes au cours du mois de décembre 2021³⁰. Ces saisies s'accompagnent de l'arrestation d'un nombre croissant de membres des professions portuaires (dockers, grutiers, manutentionnaires...), l'importance des sommes générées par le trafic permettant de soudoyer des employés du port pour faciliter la bonne réception de la marchandise³¹. La CGT dockers du Havre, qui garde la haute main sur le port (elle bénéficie notamment du monopole de l'embauche), voit son influence et sa situation contestés par ces réseaux criminels. Toute chose étant égale par ailleurs, ce contexte n'est pas sans rappeler, par certains aspects, la situation qui prévalut 70 ans plus tôt sur le port de Marseille, quand les gros bras de la pègre furent mobilisés pour casser la grève des dockers de 1950, cet évènement permettant au milieu corso-marseillais de s'implanter fortement sur le port et d'y briser l'hégémonie de la CGT.

4-3 La filière guyanaise

Une dernière route de la poudre blanche s'est développée ces dernières années. Les volumes concernés sont moins importants que ceux acheminés au Havre ou dans d'autres ports français, mais cette troisième filière se structure et prend de l'ampleur. Cette route débute en Guyane et plus précisément à la frontière avec le Suriname, dans la ville de Saint-Laurent du Maroni. La cocaïne provenant de Colombie, du Pérou ou d'Equateur est présente en quantité le long de la frontière et notamment dans la ville d'Albina située en face de Saint-Laurent. Sur fond de misère sociale de part et d'autre du fleuve, les trafiquants n'ont aucune peine à recruter en masse des passeurs. Le franchissement du Maroni est d'autant plus aisé que les forces de l'ordre surinamiennes sont peu regardantes. Le fleuve n'a jamais été vécu de surcroît comme une frontière mais bien au contraire comme un axe de circulation et d'échanges très actifs reliant les deux rives habitées par la même population : les bushinenge, descendants des esclaves s'étant enfuis des plantations de la Guyane hollandaise pour se réfugier dans la forêt. Les passeurs, surnommés « mules », transportent la cocaïne soit sous leurs vêtements, soit conditionnée dans des petites capsules qu'ils ont ingurgitées. Chaque passage représente quelques centaines de grammes voire tout au plus un à deux kilos de produit illicite. Mais la relative faiblesse du chargement unitaire est compensée par le nombre impressionnant de traversées ayant lieu. D'après les estimations des autorités françaises locales, près de 10 000 passages de mules seraient effectués chaque année entre Albina et Saint-Laurent du Maroni³². Les « mules » sont ensuite acheminées vers Cayenne et son aéroport, d'où décollent en semaine deux vols quotidiens pour Orly. Les douaniers et policiers en poste à Cayenne interceptent 300 à 400 « mules » chaque année mais ils estiment que 10 à 20 parviennent à embarquer sur chaque vol à destination de Paris. Selon un flux très régulier, la cocaïne arrive ainsi en métropole non pas via des containers mais en petits conditionnement incorporés, au sens premier du terme, par les passeurs. Ces derniers, aidés par des contacts et des réseaux présents en métropole, vont ensuite,

²⁹ En juillet 2017, une tonne de cocaïne était interceptée, suivie par des saisies de 750 kilos en septembre 2018 et de 350 kilos au cours du même mois. Une tonne était de nouveau découverte en août 2019, opération suivie par deux prises de 680 et 520 kilos dans le seul mois de novembre 2019...

³⁰ Cf Christophe Cornevin « Trafic de cocaïne : un « tsunami blanc » qui frappe la France ». in *Le Figaro* 27/12/2021

³¹ Cf Stéphanie Marteau « Menaces, enlèvements, assassinat... Coke en docks au port du Havre ». in *Le Monde* 14/11/2020

³² Cf « De Cayenne à Paris, le chemin des mules ». in *Le Monde*. 15/05/2019

étape terminale de cette route guyanaise, prendre le train³³ pour livrer leur précieuse marchandise un peu partout en France. Ces filières guyanaises privilégient des zones qui ne sont pas ou peu sous l’emprise d’autres réseaux criminels. Elles jettent ainsi souvent leur dévolu sur des villes moyennes. Une plongée rapide dans la presse quotidienne régionale permet de trouver mention de l’arrestation de « mules » ou de trafiquants guyanais (ou en lien avec des Guyanais) dans des villes comme Orléans, Le Mans, Niort, Limoges, Montluçon, Montauban ou bien encore Le Creusot. Si certains grossistes guyanais ou surinamiens sont en affaire avec des réseaux criminels de cité qui cherchent à diversifier leur offre et donc à proposer de la cocaïne en plus du cannabis, d’autres de leurs compatriotes ont préféré opérer pour leur propre compte en se constituant discrètement leur zone de chalandise au sein de la France périphérique. De l’avis des services de police spécialisés, ces groupes sont en voie de structuration rapide et au regard des profits engendrés ces dernières années, ils vont monter en puissance dans la hiérarchie de la criminalité organisée. Après avoir vu émerger dans les banlieues, des groupes composés d’individus d’origine maghrébine enrichis dans le trafic du *shit* en provenance du Rif marocain, le milieu corso-marseillais traditionnel assiste désormais à la structuration de réseaux guyanais. Toute chose étant égale par ailleurs, dans la France d’après, Saint-Laurent du Maroni serait en train de remplacer Calenzana ou la vallée du Taravo, foyers historiques de toute une partie du banditisme corse³⁴.

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d’Entreprises de l’Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion & Stratégies d’Entreprise

Cartographie : Sylvain Manternach

jerome.fourquet@ifop.com

³³ La majorité des arrestations dans ces filières se fait en gare ou dans les trains.

³⁴ Cf Jacques Follorou *La guerre des parrains corses. Au cœur du système mafieux*. J’ai lu. 2014